

# Anticipation et maîtrise du risque amiante sur les chantiers du bâtiment

Durée : 2 jours / 14 heures

100% visio formation ou présentielle : 14 h

## FICHE PROGRAMME FORMATION

### **PUBLIC :**

- Tout public souhaitant monter en compétences sur la compréhension de la problématique amiante à intégrer pour bien anticiper le pilotage de chantiers du bâtiment

### **OBJECTIFS :**

- Sensibiliser aux risques amiante
- Connaître les principales exigences réglementaires relatives au code de la santé publique et au code du travail.
- Connaître et savoir utiliser les DTA ainsi que les différents rapports de repérages
- Appréhender un chantier de sous section 3 et de sous section 4.
- Savoir analyser et utiliser un mode opératoire.

### **PREREQUIS :**

- Aucun

### **PEDAGOGIE & EVALUATION :**

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

### **ANIMATEUR :**

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.  
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

### **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)

### **INFORMATIONS PRATIQUES :**

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)

### **PROGRAMME :**

#### **MODULE 1 : REGLEMENTATION CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

- Code de la santé publique, les dernières évolutions, rôle du propriétaire
- Les repérages de l'Amiante, contextes, acteurs, réglementation et normes
- Les conditions de restitution des chantiers, réglementation et normes
- Le Dossier Technique Amiante : contenu, mise à jour, communication

#### **MODULE 2 : REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL**

- Code du travail, les dernières évolutions réglementaires, rôle du donneur d'ordre
- Arrêté EPI et MPC
- La différenciation entre les sous-sections 3 et 4
- Les pré requis pour les entreprises en SS4 et en SS3
- La métrologie de chantier, à la charge du donneur d'ordre et de l'entrepreneur

#### **MODULE 3 : EXEMPLE DE CHANTIER SOUS SECTION 4**

- Présentation du contexte, mise à disposition d'un rapport de repérage, d'un programme de travaux de maintenance bâtiment ;

**ETUDE DE CAS :** Travail en groupes autour de la réflexion sur la consultation des entreprises et sur les attendus dans le mode opératoire

#### **MODULE 4 : EXEMPLE DE CHANTIER SOUS SECTION 3**

- Présentation du contexte des travaux : contraintes réglementaires, contraintes exploitation, acteurs.

**ETUDE DE CAS :** Lecture commune des documents, puis analyses en groupe sur les rapports de repérage, la préparation de la consultation entreprise, les éléments économiques, la préparation de la consultation autres acteurs.

- Présentation du DCE réel de l'opération,
- Analyse des offres

#### **MODULE 5 : FIN DE CHANTIER**

- Les mesures de restitution : examen visuel, mesures d'empoussièrement
- La gestion des déchets : BSDA, comparatif technico économique enfouissement / inertage
- Le DTA : mise à jour
- Quelques exemples de chantier de retrait d'amiante

\*Nb : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires